

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT

P R E S S R E L E A S E

5574/90 (Presse 40)

1396th Council meeting

- General Affairs -

Luxembourg, 2 April 1990

**President: Mr Gerard COLLINS,
Minister for Foreign Affairs
of Ireland**

5574/90 (Presse 40 - G)

EN

2.IV.90
ill/MI/mn

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Mark EYSKENS **Minister for Foreign Affairs**

Denmark:

Mr Uffe ELLEMANN-JENSEN Minister for Foreign Affairs

Mr Jørgen ØRSTRØM MØLLER **State Secretary,
Ministry of Foreign Affairs**

Germany:

Mr Hans-Dietrich GENSCHER **Federal Minister for Foreign Affairs**

Mrs Irmgard ADAM-SCHWAETZER **Minister of State,
Federal Ministry of Foreign
Affairs**

Greece:

Mr Georges PAPOULIAS **Minister for Foreign Affairs**

Spain:

Mr Francisco FERNANDEZ ORDOÑEZ Minister for Foreign Affairs

Mr Pedro SOLBES MIRA **State Secretary for relations
with the European Communities**

France:

Mrs Edith CRESSON **Minister for European Affairs**

2.IV.90
III/MI/mn

Ireland:

Mr Gerard COLLINS	Minister for Foreign Affairs
Mrs Maire GEOGHEGAN-QUINN	Minister of State with responsibility for EEC matters

Italy:

Mr Gianni DE MICHELIS	Minister for Foreign Affairs
Mr Renato RUGGIERO	Minister for Foreign Trade

Luxembourg:

Mr Jacques F. POOS	Minister for Foreign Affairs
--------------------	------------------------------

Netherlands:

Mr H. van den BROEK	Minister for Foreign Affairs
Mr Piet DANKERT	State Secretary for Foreign Affairs

Portugal:

Mr Vitor MARTINS	State Secretary for European Integration
------------------	--

United Kingdom:

Mr Douglas HURD	Secretary of State for Foreign and Commonwealth Affairs
Mr Francis MAUDE	Minister of State, Foreign and Commonwealth Office

•

• •

Commission:

Mr Jacques DELORS	President
Mr Frans H.J.J. ANDRIESSEN	Vice-President
Mr Martin BANGEMANN	Vice-President
Mr Henning CHRISTOPHERSEN	Vice-President
Mr Abel MATUTES	Member

2.IV.90

III/MI/tst

RELATIONS WITH ARGENTINA

The Council decided to sign, subject to its conclusion, the framework Trade and Economic Co-operation agreement between the European Economic Community and the Argentine Republic.

Signing took place in the late morning of the same day (see press release 5573/90 (Presse 39)).

RELATIONS WITH EFTA

The Council heard a statement by Mr ANDRIESSEN on the envisaged negotiations for the working out of more structured relations between the Council and EFTA.

The statement was followed by a discussion which enabled delegations to make a number of comments, at the end of which the President of the Council emphasized the importance of those negotiations and the Council's determination to find a positive solution by the end of the year.

The Council noted that the Commission would very shortly be submitting draft negotiating directives which the Permanent Representatives Committee would immediately begin examining.

It agreed to return to this issue at its May meeting with a view to acting on the negotiating directives at that same meeting.

2.IV.90

ill/MI/tst

MOTOR VEHICLE MARKET

The Council noted a statement by Mr. ANDRIESSEN on the exploratory talks he had just held in Tokyo with the Japanese authorities on issues connected with the Commission communication entitled "A Single Community Motor-vehicle Market".

It agreed to return to this issue at its June meeting.

RELATIONS WITH THE COUNTRIES OF CENTRAL AND EASTERN EUROPE -

COUNCIL CONCLUSIONS

1. The Council noted a report from Mr. ANDRIESSEN on the situation regarding bilateral relations with the countries of central and eastern Europe and on the results of the recent information missions to the GDR, Czechoslovakia, Bulgaria, Yugoslavia and Romania.
2. The Council took note in particular of the Commission's opinion that the necessary conditions for extending G-24 assistance to those countries existed.

The Council endorsed that evaluation of the situation and:

- noted that the co-ordination process within G-24 had in practice already been extended to the GDR, Czechoslovakia, Bulgaria, Yugoslavia and Romania;
- noted that the Commission would shortly be submitting to the Council a new action plan in favour of those countries in the context of co-ordination within G-24;
- confirmed the objective of specific decisions being taken at G-24 level as soon as possible.

2.IV.90

III/MI/tst

In that context, the Council also noted a suggestion from the United Kingdom that all quantitative restrictions be suspended vis-à-vis Czechoslovakia. Several delegations approved that suggestion, and the Commission announced that it would, in the framework of the above-mentioned new action plan, be submitting proposals to improve access to the Community market.

3. Lastly, the Council reaffirmed that efficient Community co-ordination would continue to play a vital role at the CSCE Conference in Bonn.

•

• •

During lunch the Minister for Foreign Affairs of the Federal Republic of Germany informed his colleagues about the most recent developments in the process of German unification.

2.IV.90
i11/MI/jrb

PREPARATION FOR THE INTERGOVERNMENTAL CONFERENCE

Economic and Monetary Union

The Presidency briefed the Council on the results of the informal meeting of ECOFIN Ministers at Ashford Castle during the previous weekend. In particular, the timetable and work programme for the preparation for the European Council's discussions on the matter in June had been fixed in the light of two documents submitted by the Commission, one on the institutional aspects of EMU and the other on its technical aspects.

The preparatory work will in particular be divided amongst the following meetings: General Affairs Council on 7 May, Informal Foreign Affairs Meeting on 19 and 20 May, ECOFIN Council on 11 June and General Affairs Council on 18 and 19 June.

Scope of the Conference

The Council conducted a constructive discussion on the scope of the Conference in the light of suggestions made to the Presidency of the European Council, including the memorandum from the Belgian delegation and the proposal for a second intergovernmental conference to deal with institutional matters.

The Presidency intended to make its own proposals on the matter in the light of the tour of capitals which the Irish Prime Minister had undertaken in preparation for the special meeting of the European Council on 28 April 1990.

2.IV.90
III/MI/jrb

Relations with the European Parliament with a view to the Conference

The Council agreed to the reply to be given to the letter from the President of the European Parliament dated 20 March, confirming that the Members of the Council - as future representatives of the Member States at the Intergovernmental Conference - were prepared to meet the European Parliament at this stage in the preparations, under the ongoing dialogue between the European Parliament, the Commission and the Member States on the Intergovernmental Conference, at a date to be arranged by mutual consent with the European Parliament during the first half of May.

VISA POLICY TOWARDS THE COUNTRIES OF CENTRAL AND EASTERN EUROPE

The Ministers for Foreign Affairs discussed the issues arising in connection with the concerted amendment of visa policy towards the countries of central and eastern Europe.

At the end of the discussion the Co-ordinators' Group was invited to put forward proposals on the various cases involved for the Council's next meeting, on 7 May.

2.IV.90
III/MI/jrb

IMMIGRATION

At the request of the Italian delegation, the Council discussed the problems facing the Member States with regard to immigration and the issuing of visas. The Council called upon the competent authorities to intensify their current work in this field and to submit a report on progress as soon as possible in order to improve information, consultation and co-operation on the matter.

In the meantime the Council noted progress made in the work undertaken in the light of the Strasbourg meeting of the European Council:

- recent appointment by the Commission of a group of experts to prepare a report on the integration of immigrants into the Member States which will, together with the inventory of national laws to be drawn up by the ad hoc Group, serve as a basis for a preliminary discussion by the Council in the autumn;
- satisfactory progress on determining the Member State responsible for examining an application for asylum, with the prospect of signing before the end of the Irish Presidency, and acceleration of work on the Convention on the crossing of the Community's external frontiers in order to accommodate the European Council's request that it be concluded by the end of this year;
- reminder of the European Council's request for an inventory of the Member States' policies on asylum, in the hope that it would be available at the beginning of 1991, with a view to harmonizing those policies.

MISCELLANEOUS DECISIONS

North-South issues: Special Session of the UN General Assembly

With a view to the Special Session of the UN General Assembly (New York, 23 to 28 April 1990) on international economic co-operation and in particular the revitalization of economic growth and development in the developing countries, the Council approved guidelines for the participation of the Community and its Member States in that Conference.

In a preamble to its guidelines, the Council:

- underlined the importance of the forthcoming Special Session of the United Nations General Assembly and supported its aim to re-launch constructive dialogue and co-operation between developing and developed countries;
- stressed that the Special Session would take place in a new climate of international economic co-operation at a time when the awareness of the global nature of the problems was growing and a more pragmatic approach was generally being adopted to the promotion of balanced and sustainable economic growth;
- stressed that the Special Session should recognize the development problems of the 90s and set the stage for an intensified dialogue with developing countries through the coming decade based on mutual respect and the search for common approaches to problems;
- stressed the primary importance in the development process of sound and effective domestic policies, coupled with a supportive international environment and the necessary assistance to those countries most in need;
- welcomed a more active role for the United Nations in a renewed effort towards international economic co-operation taking into account newly emerging global problems;
- confirmed that recent developments in East-West relations in no way affected the determination of the Community and its Member States to strengthen their co-operation policies towards developing countries, which remained a basic concern of their external policies;
- confirmed that the Community and its Member States were determined to play an active role in the Special Session.

Textiles

The Council:

- adopted the Decision on the provisional implementation of the Agreed Minute amending the Agreement between the European Economic Community and the People's Republic of China on trade in textile products;
- authorized the Commission to open negotiations for the conclusion of an Agreement on trade in textile products with the German Democratic Republic.

Anti-dumping

The Council adopted the Regulation imposing a definitive anti-dumping duty on imports of certain welded tubes, of iron or non-alloy steel, originating in Yugoslavia and Romania and definitively collecting the provisional anti-dumping duties imposed on such imports.

The anti-dumping duty, on welded tubes, of iron or non-alloy steel, threaded or threadable, zinc-coated or not, of circular cross-section, of an external diameter of not more than 168,3 mm falling within CN codes 7306 30 51, 7306 30 59, ex 7306 30 71 (TARIC code 7306 30 71 x 90), ex 7306 30 79 (TARIC code 7306 30 79 x 90), is 18% for Yugoslavia and 22% for Romania of the net price, free at Community frontier, customs uncleared.

OECD - Control of transfrontier movements of hazardous wastes

The Council adopted the Decision on the acceptance by the Community of an OECD Decision/Recommendation on the control of transfrontier movements of hazardous wastes.

It should be noted that the OECD Decision/Recommendation calls upon the OECD member countries to sign and ratify the Basle Convention at the earliest possible date, to provide technical assistance and training in the field of waste management to countries in need of such assistance and to co-operate further in harmonizing the notification systems and procedures for the control of transfrontier movements of hazardous wastes.

Bruxelles, le 30 mars 1990

433

**NOTE BIO (90) 87 AUX BUREAUX NATIONAUX – suite 1 et fin
cc. aux Membres du Service du Porte-Parole**

**Préparation Conseil Affaires Générales – 2.4.90
(João Vale de Almeida)**

Le Conseil des Affaires Générales se tient à Luxembourg. Le début des travaux est prévu à 10h30.

Voici quelques éléments d'information concernant les sujets de la compétence de MM. ANDRIESSEN et MATUTES.

Rélations avec l'Argentine

Les ministres évoqueront très brièvement ce point avant de procéder à la signature de l'Accord-Cadre de coopération économique et commerciale avec l'Argentine, qui aura lieu à 12h30. La signature sera suivie d'une conférence de presse conjointe avec la participation de M. COLLINS, président du Conseil, M. MATUTES, commissaire chargé des relations avec l'Amérique Latine et M. Domingo CAVALLO, ministre des relations extérieures d'Argentine.

Sur les relations avec l'Argentine voir MEMO 13/90.

Relations avec l'AELE

M. ANDRIESSEN fera une communication orale au Conseil sur le "point de la situation" du dossier. Les propositions concrètes de la Commission en vue d'un mandat de négociations ne sont attendues que pour la fin avril.

Grand marché de l'automobile

M. ANDRIESSEN informera les ministres sur son voyage au Japon, où il développe de contacts exploratoires avec les autorités japonaises à ce sujet.

La Commission s'attend à que le Conseil arrive à des conclusions politiques qui permettraient à la Commission de poursuivre ses contacts avec les autorités japonaises.

Relations avec les pays d'Europe Centrale et Orientale

Ce point devient habituel dans l'ordre du jour Conseil Affaires générales.

Une intervention de M. GENSCHER sur l'unification allemande est attendue.

Coopération politique – contacts avec la Ligue Arabe

Une délégation de la Ligue Arabe est attendue, en principe en fin d'après-midi.

Elle devrait rencontrer les membres de la Troika communautaire (ministres des Affaires étrangères de France, Irlande et Italie, et M. MATUTES) pour les informer de la situation dans les territoires palestiniens occupés. La composition définitive de la délégation arabe n'est pas encore connue.

Amitiés,
B. DETHOMAS



DISK 2 PAGE 285
MESSAGE # 14
RCV LN 1

04/03 0342
64215URCOM UW

21877 COMEU B
21877 COMEU B

H.D.	
D.H.D.	
INFO.	TO
TRADE	AU
AGRI.	
LEGAL.	
FIN & DEV.	
SOC & ENE.	
SUP. AC	
ADM.	
C.F.	

DE : C.C.E. BRUXELLES - GPP46 - G.P.P.
A : C.E. WASHINGTON - WASHINGTON
REF: 09:45 3-04-90 000161748 - 000161779

/TELEXDENIS

67

0

0

MAIL ALL11 DGX026 SU /C
LUXEMBOURG. 2 AVRIL 1990

NOTE BIO (90) 87 AUX BUREAUX NATIONAUX (SUITE 2)

CC AUX MEMBRES DU PORTE-PAROLE

CONSEIL DES AFFAIRES GENERALES

(M. NICOLAS WEGTER)

LE CONSEIL QUI A DEBUTE SES TRAVAUX CE MATIN A 10.30 S'EST
CONCENTRE PRINCIPALEMENT SUR QUATRE SUJETS:

1 SIGNATURE ACCORD CEE ARGENTINE (VOIR NOTE BIO SEPARÉE A SUIVRE
SUR LE N.87 (SUITE 3))

2 RELATIONS CEE/AELE

3 RELATIONS AVEC LES PAYS DE L'EUROPE CENTRALE ET DE L'EST

4 REGIME FUTUR IMPORTATION VOITURES JAPONAISES

RELATIONS CEE/AELE

LE CONSEIL A ENTENDU LE RAPPORT ORAL DU VICE-PRESIDENT ANDRIESSEN
EN CE QUI CONCERNE L'ETAT DES DISCUSSIONS ENTRE LA CEE ET L'AELE EN
VUE DE LA PREPARATION DES NEGOCIATIONS D'UN ACCORD PREVOYANT UN
ESPACE ECONOMIQUE EUROPEEN

M. ANDRIESSEN A FAIT REFERENCE, NOTAMMENT, AUX TRAVAUX DU GROUPE A
HAUT NIVEAU QUI A TERMINE SES TRAVAUX LE 20 MARS DERNIER. SUR CETTE
BASE IL A ETE CONSTATE QUE DU PROGRES SIGNIFICATIF A ETE ATTEINT EN
CE QUI CONCERNE L'IDENTIFICATION DE L'ACQUIS COMMUNAUTAIRE A
APPLIQUER POUR L'ENSEMBLE DE L'ESPACE.

PAR CONTRE, DES DIFFICULTES IMPORTANTES SUBSISTENT EN CE QUI
CONCERNE L'HARMONISATION DE CERTAINES PARTIES LEGISLATIVES (PAR
EXEMPLE, DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT) AINSI QU'A L'EGARD DES
EXEMPTIONS REQUISES PAR L'AELE EN CE QUI CONCERNE L'APPLICATION DE
L'ACQUIS PAR EXEMPLE, POUR L'AGRICULTURE, LA PECHÉ AINSI QUE DANS
LE DOMAINE DES TRANSPORTS, LE LIBRE ECHANGE DES PERSONNES ET DES
CAPITAUX. EN OUTRE, BIEN SUR, RESTE LA QUESTION CLÉ, A SAVOIR LES
MODALITÉS ASSURANT L'AUTONOMIE DECISIONNELLE DES DEUX PARTIES TOUT
EN ETABLISSENT LES INSTRUMENTS VISANT UN CONSENSUS EN MATIÈRE DE
DECISION.

PLUSIEURS DELEGATIONS ONT PRIS LA PAROLE BIEN QU'AUCUNE DE CES DELEGATIONS N'ONT APPORTE DES ELEMENTS VRAIMENT NOUVEAUX A LA DISCUSSION.

A TITRE DE CONCLUSION, LA PROCEDURE PRECONISEE PAR LA COMMISSION A ETE CONFIRMEE. C'EST-A-DIRE, LA SOUMISSION PAR LA COMMISSION D'UNE PROPOSITION DE DIRECTIVE DE NEGOCIATION AU COURS DE CE MOIS. DE SORTE QUE LE CONSEIL DANS SA PROCHAINE SESSION (LE 7 MAI) PUISSE EN DECIDER.

EN SUITE LES NEGOCIATIONS FORMELLES POURRAIENT ETRE DECLANCHEES ET L'ESPOIR A ETE SOULIGNE QUE CES MEMES NEGOCIATIONS POURRAIENT ETRE FINALISEES 'LE PLUS TOT POSSIBLE'. A CE DERNIER EGARD M. ANDRIESEN A FAIT SAVOIR QU'IL CROIT TROP OPTIMISTE DE PENSER QUE CES MEMES NEGOCIATIONS POURRAIENT DEJA ETRE FINALISEES AVANT LA FIN DE CETTE MEME ANNEE. MAIS IL A AJOUTE QU'ELLES NE DEVRAIENT PAS SE PROLONGER LONGUEMENT AU DELA.

RELATIONS AVEC LES PAYS DE L'EUROPE CENTRALE ET DE L'EST M. ANDRIESEN A FAIT UN INVENTAIRE DES RELATIONS DE LA COMMUNAUTE AVEC LES PAYS SOUS-RUBRIQUE EN FAISANT DISTINCTION ENTRE LES RELATIONS PUREMENT BILATERALES D'UNE PART, ET DES RELATIONS DANS LE CONTEXTE DE L'ACTION DU '24' D'AUTRE PART.

EN CE QUI CONCERNE LE VOLET BILATERAL M. ANDRIESEN A RAPPELE QUE:

- A- L'ACCORD AVEC LA CSSR A ETE PARAPHE IL Y A DIX JOURS ET IL N'EST PAS EXCLU QUE CET ACCORD PUISSE ETRE SIGNE DEBUT MAI PROCHAIN:
- B- L'ACCORD AVEC LA RDA A ETE PARAPHE LE 13 MARS DERNIER. LA DATE DE SIGNATURE RESTE A FIXER ET ELLE DEPEND BIEN ENTENDU EGALEMENT, ENTRE AUTRES, DE LA POSITION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT DU RDA:
- C- EN CE QUI CONCERNE LA BULGARIE, L'ACCORD A ETE DEJA PARAPHE ET SA SIGNATURE POURRAIT AVOIR LIEU AU MOIS DE JUIN:
- D- EN CE QUI CONCERNE LA ROUMANIE, LA COMMISSION PREPARE MAITENANT UNE PROPOSITION POUR UN MANDAT DE NEGOCIATION DE L'ACCORD ET IL EST ESPERE QUE CE MANDAT POURRAIT ETRE ACCORDE PAR LE CONSEIL LORS DE SA PROCHAINE SESSION:

S'AGISSANT DE L'URSS, L'ACCORD EST MIS EN VIGUEUR LE 1 AVRIL ET LA PREMIERE SESSION DU COMITE MIXTE AURA LIEU LE 10 ET 11 MAI PROCHAIN.

POUR LA POLOGNE ET LA HONGRIE LES ACCORDS RESPECTIFS SONT DEJA MIS EN VIGUEUR ET LES COMITES MIXTES SE SONT DEJA REUNIS.

SUR LE PLAN MULTILATERAL, C'EST-A-DIRE, LE CONTEXTE DU G-24 LES PREPARATIONS SONT ACTUELLEMENT EN COURS EN VUE D'UNE PREPARATION D'UNE DECISION PAR LE G-24. A L'OCCASION DE LEUR REUNION MINISTERIELLE DU 6 JUIN PROCHAIN. D'ETENDRE CETTE ACTION AUX CINQ PAYS EN QUESTION, A SAVOIR, LE RDA, LA YOUGOSLAVIE, LE CSSR, LA BULGARIE ET LA ROUMANIE.

A CETTE FIN DES FACT FINDING MISSIONS ONT EU LIEU ET LA COMMISSION EST ACTUELLEMENT EN TRAIN DE PREPARER UN RAPPORT DE SYNTHESE REPRENANT LES CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DE L'ETAT POLITIQUE ET ECONOMIQUE DANS LES DIFFERENTS PAYS CONCERNES AINSI QUE UNE RESUME DES PRINCIPALES ACTIONS A ENTREPRENDRE. LE CAS ECHEANT.

TOUTES LES DELEGATIONS QUI ONT PRIS LA PAROLE A CET EGARD ONT INSISTE SUR LA NECESSITE DE PROCEDER RAPIDEMENT AFIN DE DONNER AUX PAYS CONCERNES AINSI UN SIGNAL POLITIQUE CLAIR QUE LA COMMUNAUTE DANS DES CIRCONSTANCES ACTUELLES DONNE UNE GRANDE PRIORITE A L'INTENSIFICATION DES RELATIONS AVEC CES MEMES PAYS.

DANS LE MEME OPTIQUE, PLUSIEURS DELEGATIONS ONT ETE D'AVIS QU'UNE

DECISION RAPIDE DU CONSEIL S'IMPOSE POUR ETENDRE L'ACTION DES '24' POUR CES MEMES CINQ PAYS. CERTAINES DELEGATIONS ONT MEME SUGGERE QUE CETTE QUESTION DEVRAIT ETRE DISCUTEE DANS LA PROCHAINE SESSION DU CONSEIL EUROPEEN A DUBLIN.

EN EFFET. LE DEBAT A ETE CONCLU PAR LE PRESIDENT AVEC LE CONSTAT QUE LE CONSEIL A DONNE SON ACCORD POUR L'EXTENSION DE L'ACTION PHARE POUR LES CINQ PAYS EN QUESTION. TOUT EN NOTANT TOUTEFOIS QU'UNE DECISION DEFINITIVE N'APPARTIENT QU'A LA REUNION MINISTERIELLE DU '24' DU 6 JUIN PROCHAIN.

JAPON

M. ANDRIESEN A BRIEvement FAIT RAPPORT DE SON VOYAGE A TOKYO LA SEMAINE DERNIERE ET IL A NOTAMMENT FAIT PART DU FAIT QU'IL S'EST REFERE AUPRES DES AUTORITES JAPONAISES AUX POURPARLERS ACTUELLEMENT EN COURS ENTRE WASHINGTON ET TOKYO SUR LE LIBELLE S.I.I. (STRUCTURAL IMPEDIMENTS INITIATIVE).

A CET EGARD. IL A SOULIGNE QUE LA COMMUNAUTE INSISTE POUR QUE LES RESULTATS EVENTUELS DE CES NEGOCIATIONS S'APPLIQUENT 'ERGA OMNES'. C'EST-A-DIRE. S'APPLIQUENT SUR LE PLAN MULTILATERAL ET PAS DISCRIMINATOIRE POUR LES PAYS TIERS. Y COMPRIS LA COMMUNAUTE.

M. ANDRIESEN A AJOUTE QUE LES AUTORITES JAPONAISES AVEC LESQUELLES IL A EU DES RENCONTRES. Y COMPRIS LE PREMIER MINISTRE KAIFU. ONT CONFIRME CE PRINCIPE.

EN OUTRE. EN CE QUI CONCERNE LE DOSSIER VOITURE. M. ANDRIESEN A PRECISE QUE TOKYO NE PEUT PAS ENCORE S'ENGAGER AUSI LONGTEMPS QUE LE CONSEIL N'EST PAS PARVENU A DES CONCLUSIONS. TOUTEFOIS. IL A EXPLIQUE A TOKYO QUE LA COMMUNAUTE ENVISAGE DE LIBERALISER SON MARCHE POUR DES IMPORTATIONS EN PROVENANCE DU JAPON. A PARTIR D'UNE DATE FIXE. AFIN DE PERMETTRE A LA COMMUNAUTE D'ABOUTIR SUR CE POINT IL EST TOUTEFOIS NECESSAIRE POUR QUE DES MESURES TRANSITOIRES SOIENT ACCORDEES ENTRE TOKYO ET BRUXELLES. EN EFFET. TOKYO A CONFIRME SA DISPOSITION A SUIVRE UNE TELLE APPROCHE. SANS TOUTEFOIS POUVOIR A CE MOMENT EN CE QUI CONCERNE LES MODALITES A RETENIR. C'EST POURQOI DES CONTACTS EXPLORATOIRES SE POURSUIVENT AFIN DE PERMETTRE AU CONSEIL DE PENDRE POSITION. DANS UN STADE ULTERIEUR. AMITIES.

BRUNO DETHOMAS

.S
.END
OFF

+++ END OF TEXT +++

007333

Luxembourg, 2 avril 1990

NOTE BIO (90) 87 AUX BUREAUX NATIONAUX (suite 2)
cc aux Membres du Porte-Parole

CONSEIL DES AFFAIRES GENERALES
(M. Nico WEGTER)

Le Conseil qui a debute ses travaux ce matin a 10.30 s'est
concentre principalement sur quatre sujets:

- 1 Signature Accord CEE Argentine (voir note bio separee a suivre
sur le n.87 (suite 3))
- 2 Relations CEE/AELE
- 3 Relations avec les pays de l'Europe Centrale et de l'Est
- 4 Regime futur importation voitures japonaises

Relations CEE/AELE

Le Conseil a entendu le rapport oral du Vice-president Andriessen
en ce qui concerne l'état des discussions entre la CEE et l'AELE en
vue de la préparation des négociations d'un accord prévoyant un
Espace Economique Européen

M. ANDRIESSEN a fait référence, notamment, aux travaux du Groupe à
Haut Niveau qui a terminé ses travaux le 20 mars dernier. Sur cette
base il a été constaté que du progrès significatif a été atteint en
ce qui concerne l'identification de l'acquis communautaire à
appliquer pour l'ensemble de l'ESPACE.

Par contre, des difficultés importantes subsistent en ce qui
concerne l'harmonisation de certaines parties législatives (par
exemple, dans le domaine de l'environnement) ainsi qu'à l'égard des
exemptions requises par l'AELE en ce qui concerne l'application de
l'acquis par exemple, pour l'agriculture, la pêche ainsi que dans
le domaine des transports, le libre échange des personnes et des
capitaux. En outre, bien sûr, reste la question clé, à savoir les
modalités assurant l'autonomie décisionnelle des deux parties tout
en établissant les instruments visant un consensus en matière de
décision.

Plusieurs délégations ont pris la parole bien qu'aucune de ces
délégations n'ont apporté des éléments vraiment nouveaux à la
discussion.

A titre de conclusion, la procédure préconisée par la Commission a
été confirmée, c'est-à-dire, la soumission par la Commission d'une
proposition de directive de négociation au cours de ce mois, de
sorte que le Conseil dans sa prochaine session (le 7 mai) puisse en
décider.

Ensuite des negociations formelles pourraient etre declanchees et l'espoir a ete souligne que ces memes negociations pourraient etre finalisees 'le plus tot possible'. A ce dernier egard M. ANDRIESSEN a fait savoir qu'il croit trop optimiste de penser que ces memes negociations pourraient deja etre finalisees avant la fin de cette meme annee, mais il a ajoute qu'elles ne devraient pas se prolonger longuement au dela.

Relations avec les pays de l'Europe Centrale et de l'Est

M. ANDRIESSEN a fait un inventaire des relations de la Communaute avec les pays sous-rubrique en faisant distinction entre les relations purement bilaterales d'une part, et des relations dans le contexte de l'action du '24' d'autre part.

En ce qui concerne le volet bilateral M. ANDRIESSEN a rappelle que:

- a- l'accord avec la CSSR a ete paraphe il y a dix jours et il n'est pas exclu que cet accord puisse etre signe debut mai prochain;
- b- l'accord avec la RDA a ete paraphe le 13 mars dernier, la date de signature reste a fixer et elle depend bien entendu egalement, entre autres, de la position du nouveau gouvernement de RDA;
- c- en ce qui concerne la BULGARIE, l'accord a ete deja paraphe et sa signature pourrait avoir lieu au mois de Juin;
- d- en ce qui concerne la ROUMANIE, la Commission prepare malterenant une proposition pour un mandat de negociation de l'accord et on espere que ce mandat pourrait etre accorde par le Conseil lors de sa prochaine session;

S'agissant de l'URSS, l'accord est mis en vigueur le 1 avril et la premiere session du Comite mixte aura lieu les 10 et 11 mai prochains.

Pour la POLOGNE et la HONGRIE les accords respectifs sont deja mis en vigueur et les Comites mixtes se sont deja reunis.

Sur le plan multilateral, c'est-a-dire le contexte du G-24, les preparations sont actuellement en cours en vue d'une preparation d'une decision par le G-24, a l'occasion de leur reunion ministerielle du 6 juin prochain, d'etendre cette action aux cinq pays en question, a savoir, le RDA, la YOUGOSLAVIE, la CSSR, la BULGARIE et la ROUMANIE.

A cette fin des fact finding missions ont eu lieu et la Commission est actuellement en train de preparer un rapport de synthese reprennant les caracteristiques essentielles de l'état politique et economique dans les differents pays concernes ainsi qu'un resume des principales actions a entreprendre, le cas echeant.

Toutes les delegations qui ont pris la parole a cet egard ont insiste sur la necessite de proceder rapidement afin de donner ainsi aux pays concernes, un signal politique clair que la Communaute dans les circonstances actuelles, donne une grande priorite a l'intensification des relations avec ces memes pays.

Dans la meme optique, plusieurs delegations ont ete d'avis qu'une decision rapide du Conseil s'impose pour etendre l'action des '24' pour ces memes cinq pays, certaines delegations ont meme suggere que cette question devrait etre discutee dans la prochaine session du Conseil europeen a Dublin.

En effet, le debat a ete conclu par le President avec le constat que le Conseil a donne son accord pour l'extension de l'action PHARE pour les cinq pays en question, tout en notant toutefois qu'une decision definitive n'appartient qu'a la reunion ministerielle du '24' le 6 Juin prochain.

JAPON

M. ANDRIESSEN a brievement fait rapport de son voyage a Tokyo la semaine derniere et il a notamment fait part du fait qu'il s'est refere aupres des autorites japonaises aux pourparlers actuellement en cours entre Washington et Tokyo sur le libelle S.I.I. (Structural Impediments Initiative).

A cet egard, il a souligne que la Communaute insiste pour que les resultats eventuels de ces negociations s'appliquent 'erga omnes', c'est-a-dire, s'appliquent sur le plan multilateral et pas discriminatoire pour les pays tiers, y compris la Communaute.

M. ANDRIESSEN a ajoute que les autorites japonaises avec lesquelles il a eu des rencontres, y compris le Premier ministre KAIFU, ont confirme ce principe.

En outre, en ce qui concerne le dossier volture, M. ANDRIESSEN a precise que Tokyo ne peut pas encore s'engager aussi longtemps que le Conseil n'est pas parvenu a des conclusions. Toutefois, il a explique a Tokyo que la Communaute envisage de liberaliser son marche pour des importations en provenance du Japon, a partir d'une date fixe. Afin de permettre a la Communaute d'aboutir sur ce point il est toutefois necessaire pour que des mesures transitoires soient accordees entre Tokyo et Bruxelles. En effet, Tokyo a confirme sa disposition a suivre une telle approche, sans toutefois pouvoir a ce moment en ce qui concerne les modalites a retenir.

C'est pourquoi des contacts exploratoires se poursuivent afin de permettre au Conseil de prendre position, dans un stade ultérieur.

amities,
BRUNO DETHOMAS

Luxembourg, le 2 avril 1990.

**NOTE BIO (90) 87 (suite 3 et fin) AUX BUREAUX NATIONAUX
cc aux Membres du service du Porte-Parole**

**CONSEIL DES AFFAIRES GENERALES
RELATIONS AVEC L'ARGENTINE (João Vale de Almeida)**

La Communauté Européenne et l'Argentine ont signé, en fin de matinée, un accord-cadre de coopération commerciale et économique. Cet accord permet de rétablir les liens contractuels rompus en 1980 par une décision du gouvernement militaire argentin de ne pas renouveler l'accord existant depuis 1971, et qui fut le premier entre la CE et un pays d'Amérique latine.

La reprise des relations contractuelles s'était ensuite heurtée aux difficultés posées par les relations entre l'Argentine et le Royaume Uni.

La signature de l'accord met fin à une procédure de décision communautaire et de négociations bilatérales assez rapides, entamées en novembre 1989 après la normalisation des rapports entre Buenos Aires et Londres. (Pour plus d'informations sur le contenu de l'accord, voir MEMO 13/90).

L'accord a été signé par M. COLLINS, président du Conseil, et M. MATUTES, Commissaire chargé des relations avec l'Amérique latine, du côté communautaire, et par M. Domingo CAVALLO, Ministre des Affaires Etrangères d'Argentine. Étaient aussi présents le Président DELORS, ainsi que l'ensemble des ministres AE des 12.

Lors de la signature, et en introduction à la conférence de presse qui a suivi, M. MATUTES s'est réjoui de cet acte en déclarant notamment :

"Je me réjouis non seulement parce que cet accord nous permet de combler une lacune du passé récent, mais aussi parce qu'il nous permet d'anticiper une nouvelle étape de nos relations avec l'Argentine et, dans son ensemble, avec l'Amérique latine.

Cette nouvelle étape devrait voir naître ce que nous appelons les "Accords de coopération avancée". Les accords de première et deuxième génération ont mis un accent particulier sur les aspects de coopération commerciale et de coopération au développement, respectivement. Les accords dits de "troisième génération" nous permettront de mettre en œuvre d'une façon harmonieuse et flexible des mécanismes de coopération industrielle, scientifique, technologique et des instruments visant un plus grand rapprochement entre les entreprises des deux continents.

Je voudrais, si vous me le permettez, signaler encore deux autres aspects – à mon avis essentiels – de cet accord cadre :

- d'abord, le fait qu'il repose sur un principe fondamental : le renforcement de la démocratie et le respect des principes démocratiques et des droits de l'homme, qui inspirent l'Argentine et la Communauté ;

- deuxièmement, la dimension d'intégration régionale que cet accord pourra incorporer, le moment venu, en fonction de l'évolution de la situation en Amérique latine et de la volonté politique des pays de la région.

Voilà, très brièvement, quelques faits qui renforcent ma conviction de la dimension historique de la signature que nous venons de concrétiser."

Amitiés,

Bruno Dethomas

Bruxelles, le 30 mars 1990.

BIO(90)87 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC. AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

433

* Préparation du Conseil Ecofin Informel d'Ashford Castle :

(Bruno DETHOMAS)

Après avoir énuméré le matériel disponible - dont l'annonce de l'ouverture au public, le 1er avril, de la base Rapid qui fournira les notes du SPP - J'ai fait une rapide préparation du Conseil Ecofin Informel de ce week-end.

Il y a cinq sujets à l'ordre du jour : l'UEM, l'Union monétaire allemande qui devrait faire l'objet d'un point de la part du ministre ouest-allemand, d'éventuelles associations au SME, la Banque Européenne pour la reconstruction et le développement, enfin la révision des perspectives budgétaires.

Seule l'UEM devrait être l'occasion d'un large débat à partir de la note de la Commission (IP 231) et du rapport du Comité monétaire. En fait, cinq sujets méritent lors de ce week-end d'être éclaircis par les ministres de l'économie et des finances : le parallélisme entre le monétaire et l'économique dont la Commission a dit qu'il était indispensable, la subsidiarité, la cohésion économique et sociale revue dans le cadre de l'UEM. Une fois qu'aura été fait le bilan de la réforme des fonds structurels en 1992, la contrepartie démocratique enfin le rôle de l'Ecu (plus important dans la note de la Commission que dans le rapport dit Delors).

* Préparation du Conseil Affaires Général :

Le Conseil Affaires Générales se tient lundi à Luxembourg. En début d'après midi, le Président présentera les aspects économiques de l'UEM (voir ci-dessus). Il sera aussi question de la "préconférence" qu'entend tenir le Parlement Européen - en préface à la Conférence Intergouvernementale - à partir du 16 mai.

* Matériel diffusé :

- IP 257 - on line access to Commission press releases
 - IP 270 - Library window on European Integration
 - IP 275 - signature d'un accord de prêt en faveur de la Hongrie
 - IP 278 - aide d'urgence en faveur de l'Ouganda
 - IP 280 - Commission raises no objection over aids for compulsory slaughter of poultry infected with salmonella
 - IP 281 - la Commission ouvre une procédure contre une aide prévue dans un programme régional pour l'environnement.
 - IP 282 - la Commission ouvre une procédure art. 93 à l'encontre d'une aide pour le renforcement de la filière "fraises"
 - IP 265 - M. Mac Sharry annonce la création d'un groupe de travail chargé de proposer une simplification de la réglementation agricole communautaire
- Eurostat : monnaie et finances

Amitiés,

Bruno DETHOMAS.